



BTSA GESTION FORESTIERE

NIVEAU 5 (BTS)

FORMATION CONTINUE ET PAR APPRENTISSAGE


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*


Campus
Terres
de l'Aube
Apprendre selon sa nature

La Région
Grand Est

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole option Gestion forestière forme des techniciens supérieurs capables de concevoir, mettre en œuvre et suivre des projets de gestion durable des forêts. Le titulaire du diplôme intervient dans la valorisation de la ressource forestière, la gestion des chantiers, l'élaboration de documents de gestion, le conseil aux propriétaires et la protection des milieux naturels, dans un contexte de transition écologique et économique de la filière forêt-bois.



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluable :

- Diagnostiquer l'état sanitaire, écologique et les potentialités de production d'un milieu forestier,
- Concevoir et assurer le suivi de documents de gestion forestière durable,
- Évaluer et de valoriser des lots de bois en fonction des marchés et des usages,
- Organiser et de piloter des chantiers sylvicoles et d'exploitation forestière dans le respect des réglementations et des exigences environnementales,
- Accompagner les acteurs de la filière bois dans la mise en œuvre de stratégies techniques et économiques adaptées.

Modes de validation & référence RNCP de la certification :

Diplôme de niveau 5 (BTSA) délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, obtenu après validation de l'ensemble des blocs de compétences. La validation partielle par blocs de compétences est possible, conformément à la réglementation en vigueur.

RNCP 38352 – Date du JO/BO : 19/02/2023

Durée et lieu :

Formation d'une durée de 1 435 heures en centre de formation (735 heures la première année et 700h la seconde année) et de 2205 heures en entreprise (soit 63 semaines) au CFA/CFPPA de l'Aube – Site de Croigny, Rue des Étangs, 10210 Les Loges-Margueron.

Modalités d'alternance :

Formation à temps plein en alternance à raison de 42 semaines en Centre et 62 semaines en entreprise

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel



POUR QUI ?

Public ciblé :

Formation destinée aux étudiants, aux demandeurs d'emploi, salariés en évolution professionnelle, apprentis ou adultes en reconversion souhaitant accéder à des fonctions techniques et de responsabilité dans la filière forêt-bois.

Prérequis & conditions d'inscription :

Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 4 (baccalauréat ou équivalent). Conformément au décret n°2020-687, l'accès est également possible, par la voie de la formation professionnelle continue, pour les candidats justifiant de deux années d'activité professionnelle. Présenter une aptitude physique compatible avec l'exercice du métier. Aucun critère d'âge n'est requis.

Formation par apprentissage : Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur (entreprises privées, collectivités).

Formation Continue : Avoir signé un contrat de professionnalisation avec un employeur (entreprises privées, collectivités).



Débouchés

Le BTSA Gestion forestière permet d'accéder à des emplois de technicien forestier, gestionnaire forestier, technicien sylvicole, chargé de production bois, technico-commercial, responsable d'exploitation ou de projet forestier, au sein de coopératives forestières, de l'ONF, de collectivités, de bureaux d'études ou d'entreprises de la filière forêt-bois.



Suite de parcours

Le diplôme permet une insertion professionnelle directe ou une poursuite d'études vers des licences professionnelles, certificats de spécialisation ou formations complémentaires dans les domaines de la gestion forestière, de l'environnement ou de la filière bois.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

Bloc de compétences B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui -185 heures

Compréhension des enjeux socio-économiques, environnementaux et territoriaux, analyse de questions de société et développement de l'esprit critique.

Bloc de compétences B2 : Construire son projet personnel et professionnel - 190 heures

Construction du parcours professionnel, insertion dans le monde du travail, conduite de projets et adaptation aux contextes professionnels. (inclus sport et enseignements d'initiative locale)

Bloc de compétences B3 : Communiquer dans des situations variées - 145 heures

Communication écrite et orale, communication professionnelle, usage des outils numériques et pratique de la langue Anglaise appliquée au secteur forestier.

Bloc de compétences B4 – Réaliser un diagnostic au sein d'un écosystème forestier - 295 heures

Analyse des peuplements forestiers, caractérisation des milieux, mobilisation des outils de diagnostic et élaboration de synthèses techniques (dont mathématiques appliquées)

Bloc de compétences B5 – Gérer des chantiers forestiers - 155 heures

Organisation, sécurisation et suivi de chantiers sylvicoles et d'exploitation forestière, coordination des intervenants et gestion des moyens techniques.

Bloc de compétences B6 – Élaborer un document de gestion durable forestier - 217 heures

Conception de documents de gestion (PSG, RTG...), définition des objectifs sylvicoles, planification des interventions dans une logique de gestion durable.

Bloc de compétences B7 – Valoriser la ressource forestière - 105 heures

Martelage, cubage, estimation des peuplements, choix des modes de vente et valorisation économique de la ressource bois.

Bloc de compétences B8 – Accompagner les acteurs d'un projet forestier - 143 heures

Conseil et appui technique aux propriétaires et acteurs du territoire, participation à des démarches de concertation et d'animation forestière.

Méthodes et accompagnements pédagogiques mobilisés :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques, visites...

Accompagnement du parcours : positionnement, temps d'accueil, entretien individuel, suivi en entreprise, outils de liaison centre-entreprise, séances de récupération de vécu en entreprise.

Un formateur référent tout au long de la formation.

Modalités d'adaptation de parcours :

Des parcours personnalisés peuvent être proposés aux candidats titulaires d'un diplôme équivalent ou ayant été ajournés lors d'une session précédente. Toute adaptation est étudiée lors de l'entretien de positionnement et en lien avec le formateur référent. Nous contacter.

Modalités d'évaluation des objectifs/blocs de compétences :

Évaluations formatives, conseils de classes, examens blancs, Evaluations Certificatives en Cours de Formation (ECCF) sur les deux années de formation. En cas d'ajournement à l'examen, une attestation de validation des compétences est délivrée pour les parcours partiels.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :

La satisfaction de l'apprenant/stagiaire fait l'objet d'une évaluation.

Principaux indicateurs 2025 :

- Taux de réussite aux examens : 83,3 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 85 %
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : 85,71 % publication www.inserjeunes.education.gouv.fr

Tarif :

Coût de la formation d'un parcours complet en formation par continue: 13 130,25 € pour les 2 années

Coût de la formation d'un parcours complet en formation par apprentissage : 8 574,00 € pour une année

Modes de financements :

Pour les apprentis cette formation bénéficie d'une prise en charge intégrale par les OPCO ou le CNFPT.

Pour la formation continue, des prises en charge sont possibles selon la situation des candidats (CPF, Transition Pro, OPCO, Région Grand Est, France Travail...)

Rémunérations :

Pour les apprentis, la grille de rémunération est disponible sur : www.service-public.gouv.fr

Pour les apprenants en contrat de professionnalisation voir les conditions du contrat.

Pour les stagiaires de la formation continue, une rémunération est possible selon la situation des candidats (AREF par France Travail, par l'employeur, ASP...).



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFA/CFPPA de l'Aube

Site de Crogny - Rue des Étangs

10210 LES-LOGES-MARGUERON

Tél. : 03.25.40.12.50

Cfppa.crogny@educagri.fr

www.campusterresdelaubes.fr



Modalités de sélection :

Formation ouverte à tous suivant les parcours de formation après entretien individuel de positionnement.

La formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmés 1 mois avant l'ouverture.

Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFPPA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYPERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr